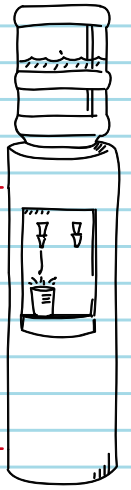


# CRÉATION D'UNE ÉCO-ÉQUIPE



## CONTEXTE

Le SMITOM-LOMBRIC s'est engagé dans un Agenda 21 institutionnel en 2009, qui porte sur les compétences, les activités et le service public rendu par la collectivité. L'un des 6 grands axes autour desquels s'articule le plan d'actions est de faire du SMITOM-LOMBRIC une collectivité exemplaire.

L'éco-exemplarité est également un des axes du Programme Local de Prévention (PLP) du SMITOM-LOMBRIC. L'éco-équipe est donc une action commune de l'Agenda 21 et du PLP.

La création d'une Éco-équipe a ainsi eu lieu dans le cadre de ces deux démarches le 28 juin 2011. Constituée d'agents volontaires, l'Éco-Lombric met en place au sein du syndicat des actions en faveur du développement durable.

## OBJECTIFS

L'Éco-Lombric a été créée afin de mettre en place des actions traitant des aspects :

- Environnementaux
- Économiques
- Sociétaux

En outre l'un des autres objectifs est de développer et promouvoir les actions menées par le syndicat en matière de développement durable, en interne et en externe.

L'Éco-équipe s'est développée au travers d'une identification et d'un nom : l'Éco-Lombric.

Au démarrage de l'Éco-Lombric, un diagnostic a été réalisé afin d'avoir un état des lieux des pratiques déjà mises en place dans le syndicat. Ainsi plusieurs thématiques ont été étudiées : transport, gestion des déchets, consommation de consommables, eau et sensibilité des agents au développement durable. À l'issue de ce diagnostic des actions ont émergées et ont été mises en œuvre par les agents du syndicat en accord avec la Direction.

Actuellement constitué de 10 agents sur les 27 que compte le syndicat, l'Éco-Lombric se réunit chaque trimestre.

### **Les séances s'articulent autour de plusieurs parties :**

Suivi des actions précédemment choisies.

Proposition de nouvelles actions, brainstorming.

Le choix des personnes affectées aux nouveaux projets (volontariat), et les ressources financières.

Un bilan des impressions et des consommations d'eau du SMITOM-LOMBRIC (grâce notamment à la présentation des chiffres et de courbes de suivi).

## DESCRIPTIF TECHNIQUE



suite →

Ainsi, depuis le démarrage de l'Éco-Lombric plusieurs actions ont été mises en place : suivi des consommations d'eau, acquisition par le syndicat d'une fontaine à eau et achat de gourdes pour les agents de terrain, mise en place de repas participatifs « zéro-déchets » et « locavore », formations à l'éco-conduite, sensibilisation à l'utilisation des véhicules électriques, mise en place de ruches sur le site de Réau...

## ACTEURS



### Pilote :

Le chargé de projet QSE et développement durable  
Cyril PERREAU ([cperreau@lombric.com](mailto:cperreau@lombric.com) - 01 64 83 58 60)  
10 agents des différents services de la collectivité

### Temps passé sur l'action :

Une heure chaque trimestre (réunion de l'Éco-Lombric) ;

## DONNÉES FINANCIÈRES



### Coût global :

La création de l'Éco-Lombric n'a pas engendré de coût (hormis les coûts salariaux).  
Les frais de fonctionnement de l'Éco-Lombric se traduisent par :  
Une heure chaque trimestre pour les agents participant à la réunion + temps passé pour les actions.

Budget annuel: environ 1000 €

Néanmoins le coût réel des actions est souvent faible en termes d'achats. Ainsi le budget est très peu utilisé. (voir exemple : Mise en place d'une fontaine à eau dans indicateurs).

## SUIVI ET ÉVALUATION



### Indicateurs :

#### Indicateurs d'activité :

2011 : 11 actions proposées, 10 actions menées => 51 heures passées par les agents

2012 : 12 actions proposées, 7 actions menées => 40 heures passées par les agents

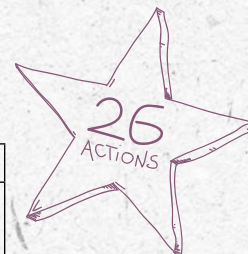
2013 : 12 actions proposées, 9 actions menées => 82 heures passées par les agents

Nombre d'actions effectuées depuis la création de l'Éco-Lombric : 26

Pour chaque action réalisée, un bilan est effectué :

Exemple : Mise en place d'une fontaine à eau (indicateur financier, et production de déchets) :

Bilan 2011	Bilan 2012
795 € (achat de bouteilles) 1860 bouteilles transformées en déchet	300 € (coût annuel moyen sur 5 ans => achat et entretien de la fontaine) Zéro déchet quasiment (filtre changé annuellement)



### Bénéfices pour la collectivité :

Des bénéfices peuvent être ressentis sur chacun des trois aspects du développement durable :

Aspect environnemental : diminution des impacts du syndicat via la baisse des consommations en énergie et consommables ;

Aspect économique : diminution de certains postes de dépenses ou suppression, actions de substitution moins onéreuses, meilleure productivité des agents via l'aspect sociétal...;

Aspect sociétal : collaborations entre les agents, amélioration de l'ambiance de travail.

## CONDUITE DE PROJET



### Facteurs de réussite :

Soutien fort de la direction.  
Démarche volontaire et implication des agents participant à l'Éco-Lombric.

### Difficultés :

Diminution du nombre d'idées d'actions sur la durée.

### Suggestions d'amélioration :

Renouvellement de la composition de l'Éco-Lombric pour faire émerger de nouvelles idées d'actions.